



► Intervention de François Perrier lors l'assemblée générale de l'UIMM de l'Ain



Mobilisation sur les thèmes de la réindustrialisation et de l'énergie

Point d'orgue de l'assemblée générale de l'UIMM de l'Ain, les interventions de François Perrier, président de l'UIMM de l'Ain et président du groupe Gérard Perrier Industrie et de Frédéric Gonand, professeur associé d'économie à l'Université Paris Dauphine et conseiller économique à l'UIMM sur le thème de la réindustrialisation et sur les problématiques d'énergie.

Poids de l'industrie entre 2000 et 2020

► **En Europe**
L'industrie est passée de 25,5 % à 22,2 % du PIB

► **En France**
L'industrie est passée de 21,5 % à 16,4 % du PIB

(Sources : Banque mondiale)

Dans un exposé très clair et engagé, François Perrier a présenté son analyse de la désindustrialisation. Il a avancé, devant un auditoire attentif d'industriels, de partenaires institutionnels et d'élus, les quatre principales clés de succès de la réindustrialisation : le capital, les compétences, l'administration – les procédures et l'énergie.

L'industrie souvent invisible est-elle vraiment importante pour le pays ?

La France qui fut pourtant le pays de grands industriels et à l'origine d'inventions majeures a vu la part de l'industrie baisser inexorablement dans son produit intérieur brut. Selon les données de la Banque mondiale, la France s'est désindustrialisée deux fois plus vite que la moyenne de l'Europe sur 2000-2020. Et pourtant la décarbonation nécessite de plus en plus de produits industriels sophistiqués. Citant les propos de Brice Lalonde en août 2022, François Perrier a rappelé : « *La transition écologique est avant tout un grand défi industriel* ».

Comment agir pour réindustrialiser ?

S'appuyant sur un diagnostic sans concession, François Perrier a répondu à cette question clé : sur quoi agir pour réindustrialiser ? Évoquant les compétences, puis le soutien à l'investissement notamment en continuant à baisser les impôts de production et la fiscalité sur le capital pour être dans la moyenne de l'OCDE, il a ensuite insisté sur l'importance d'un lobbying fort sur les normes européennes permettant de soutenir notre industrie. Enfin, il a rappelé que l'énergie devait être fiable et compétitive pour soutenir une industrie forte.

L'énergie menace-t-elle la compétitivité industrielle française ?

Partant d'une analyse à date de la crise des prix de l'électricité et du gaz et des approvisionnements, Frédéric Gonand a mis en perspective la question de l'énergie à court et moyen terme. Il a avancé des pistes de réforme du marché avant de conclure en quatre points :

- l'idéal économique pour l'Europe serait un repli des prix du gaz ;
- pas de perspective de baisse des prix de l'électricité et du gaz en Europe pour les prochains mois ;
- la problématique de l'hiver 2022-2023 s'il fait froid en Europe et/ou si la Chine redémarre significativement ;
- privilégier les aides aux ménages ou aides aux industries : un choix déterminant pour la compétitivité industrielle



> **Les administrateurs de l'UIMM de l'Ain se préparent à l'assemblée générale qui va suivre...**



> **Intervention de Frédéric Gonand sur le thème de l'énergie**

L'UIMM de l'Ain, La Fabrique de l'Avenir

L'assemblée générale a été l'occasion de rappeler les grands thèmes qui mobilisent l'UIMM de l'Ain :

- le dispositif conventionnel lié à notre rôle de « fabrique du social » ;
- le développement industriel lié à la fois à notre rôle de « fabrique du développement » et de « fabrique de la transformation » ;
- la promotion de l'industrie et de ses métiers en lien avec notre marque « La Fabrique de l'Avenir ».

Vous trouverez en dernière page de ce numéro les dates des premiers rendez-vous de l'année 2023.

Ateliers industriels pour l'année 2023

Afin de répondre au mieux aux problématiques que vous rencontrez au sein de vos entreprises, l'UIMM de l'Ain vous propose de donner votre avis sur les ateliers de partage qui seront organisés au cours de l'année 2023. Pour cela, il vous suffit de scanner le QR code ci-contre afin d'indiquer votre niveau d'intérêt pour les différents sujets que nous avons sélectionnés, ou d'en proposer d'autres.

Pour en savoir plus contactez Marie-Hélène Lebranchu :
mlebranchu@uimm01.fr – 06 32 64 91 69

Fresque du Climat des industriels

Le 18 octobre 2022, les industriels de l'UIMM de l'Ain ont élaboré leur Fresque du Climat.

Après un temps de réflexion sur les causes et conséquences du changement climatique, chacun a partagé les enjeux rencontrés au sein de son entreprise. Les défis actuels se concentrent sur les compétences à intégrer pour pouvoir engager la transition écologique, sur les questions d'évaluation des impacts environnementaux, d'éco-innovation et d'écoconception des produits.

Pour poursuivre le travail de manière plus ciblée, nous vous proposons de vous retrouver, le 24 janvier 2023, pour un nouvel atelier autour de la Fresque de l'Économie Circulaire et un atelier collaboratif.

Pour toute information : eperret@uimm01.fr ■



RSE, l'UIMM de l'Ain se mobilise pour soutenir les industriels

Le constat est clair : la RSE s'invite de plus en plus dans la vie des entreprises. Pour en faire un levier de compétitivité et d'attractivité, l'UIMM soutient une approche de performance globale industrielle.

De plus en plus d'appels d'offres et de contrats commerciaux contiennent des clauses liées à la RSE. Les grandes entreprises sont soumises à de nombreuses législations en la matière, qui évoluent et se renforcent. Par effet cascade, de nombreuses entreprises de la chaîne de valeur sont contraintes de répondre indirectement à ces dispositions.

Dans ce contexte, l'UIMM rappelle que les entreprises industrielles françaises contribuent très fortement à la RSE, par des dépenses sociales et environnementales que ne supportent pas tous leurs concurrents internationaux : dépenses de santé, montant de l'IS, versement transport, etc.

Pour aider les entreprises à décrypter le paysage de la RSE et en faire un outil de performance globale industrielle, l'UIMM met en place une démarche RSE innovante, pragmatique et pro-industrielle. Loin des grands concepts théoriques et moralisateurs, la RSE vue par l'UIMM est tout simplement une opportunité pour présenter un projet d'entreprise contribuant à une économie plus durable alliant performance économique et enjeux sociaux, sociétaux et environnementaux.

Concrètement, l'UIMM a participé avec la FIM, à un référentiel normatif officiel (FD E 01-001), adopté en septembre. Il est une déclinaison

officielle de la norme ISO 26000, pro-industrielle et calibrée pour les TPE/PME industrielles du secteur. À partir de ce document, l'UIMM et les UIMM territoriales ont mis au point une méthode et des outils. L'objectif est de déployer la démarche, via les UIMM territoriales, qui pourront conduire à des évaluations « sur site ». L'engagement RSE des entreprises doit être valorisable par la profession auprès des « parties prenantes » internes et externes pertinentes. L'entreprise intéressée obtiendra une « charte d'engagement RSE », conditionnée par les résultats de l'évaluation.

En pratique, 5 approches, déclinées en 25 enjeux, ont été retenues : gouvernance/stratégie, social/RH, développement produits/marchés/services, production et impact environnemental, écosystème de l'entreprise.

Se rapprocher des acteurs incontournables est également un objectif fort pour valoriser et faire reconnaître la démarche RSE de l'UIMM, en particulier auprès de ECOVADIS et des représentants de grands donneurs d'ordre qui verront leurs processus d'évaluation de leur chaîne de valeur facilités en s'appuyant sur un référentiel de qualité.

Si vous souhaitez bénéficier de l'évaluation pour valoriser vos engagements RSE et ainsi contribuer à faire reconnaître la contribution de l'industrie française aux enjeux sociaux, sociétaux et environnementaux, prenez contact avec l'UIMM de l'Ain.

Pour toute information : eperret@uimm01.fr ■

Du nouveau dans le réseau UIMM de l'Ain

Une nouvelle juriste !



Nous avons le plaisir d'accueillir **Julie Tranchand** au sein de l'UIMM de l'Ain. Elle vient en appui de l'équipe juridique de l'UIMM de l'Ain en qualité de juriste et peut être sollicitée pour toute question relative au droit du travail.

Par ailleurs, au sein de l'équipe d'AGIR Industries Services, en qualité de juriste-consultante, elle anime des réunions, des formations et accompagne les entreprises dans la mise en œuvre du nouveau dispositif conventionnel de la métallurgie.

N'hésitez pas à la contacter : jtranchand@uimm01.fr

L'équipe ACCEL 4.0 s'agrandit !



Dans son parcours, **Ernesto Quisbert** s'est intéressé à la convergence, l'évolution et les opportunités illimitées venant de l'exploitation de données massives (Big Data), du Cloud Computing et de l'Internet des Objets (IoT).

Il a pris progressivement conscience des impacts actuels et potentiels de ces outils et pratiques, et notamment au niveau environnemental.

Aujourd'hui, il accompagne les entreprises dans leur transition écologique et digitale. Pour ce faire, il a rejoint cette année l'équipe de recherche de l'axe éco-industrie du projet ACCEL 4.0 dans le cadre d'un post-doctorat.

Dans un premier temps, il travaillera sur la création d'une grille de maturité sur la transition écologique qui permettra aux industriels de se positionner et d'envisager la trajectoire adaptée pour la transition écologique de leur entreprise. Tout au long de ce processus de recherche, les industriels seront conviés à des ateliers de partage et de découverte pour avancer dans leur transition écologique.

N'hésitez pas à le contacter : ernesto.quisbert-trujillo@grenoble-inp.fr ■

CCPM classification de la métallurgie

Un nouveau Certificat de Compétences Professionnelles (CCPM) « référent classification des emplois dans la métallurgie » a été créé paritairement ; il est encadré par l'article 64.3 de la Convention collective nationale de la métallurgie.

Ce CCPM a pour objectif d'attester de la connaissance de la classification résultant de la Convention collective nationale de la métallurgie, en particulier la méthode de classement des emplois qu'elle définit.

Toute personne, quel que soit son poste ou son statut, peut se présenter soit en candidat libre soit à l'issue d'une action de formation réalisée par un organisme de formation habilité par la branche.

Le certificat est obtenu après réussite à l'évaluation prévue.

Cette évaluation est planifiée, organisée et mise en œuvre par l'UIMM de l'Ain, garante des principes et procédures inscrites dans le référentiel. Elle peut être mise en œuvre en entreprise ou dans les locaux de l'UIMM de l'Ain qui apporte l'appui logistique et organisationnel.

Pour toute information sur les dates de sessions de passation ou sur le déroulement de l'évaluation, contactez Catherine Vial : cvial@uimm01.fr ou Ariane Camhi, référente certifications au 06 47 11 22 73 – certifications@uimm01.fr ■

Hashtag festival, une nouvelle opportunité de valoriser l'industrie !



> **Le robot PEPPER, conçu et développé par des industriels français, a présenté de façon innovante et ludique les différents domaines de l'industrie...**

Le Hashtag festival s'est déroulé les samedi 22 et dimanche 23 octobre à AINTEREXPO à Bourg-en-Bresse. A la fois Geek et Pop, le Hashtag se veut un festival moderne, offrant à tous un moment de partage autour de ses passions et au travers de ses communautés

En s'invitant à ce festival, l'industrie et le numérique ont voulu faire savoir qu'ils étaient des filières d'avenir sur le territoire. Grand Bourg Agglomération et ses partenaires membres du collectif RH du contrat Territoire d'industrie dont l'UIMM de l'Ain et son réseau ont organisé un Jobdating et des stands d'informations pour valoriser les opportunités d'emplois, de formations et de carrières.

La manifestation a accueilli plus de 7 000 visiteurs, dont 80 % avaient entre 15 et 25 ans. Soit une cible privilégiée pour communiquer sur les métiers porteurs de l'industrie et du numérique. Le stand « Territoires d'industrie » était installé dans un lieu de fort passage près des communautés des jeunes de l'Ain avec l'objectif de changer l'image de l'industrie, en l'associant à cet événement. ■

Forum des partenaires à Grenoble INP-UGA, génie industriel

Depuis plus de 10 ans, l'UIMM de l'Ain est partenaire du Forum de Grenoble INP – Génie industriel qui a eu lieu, cette année, le jeudi 27 octobre 2022. Tout au long de cette après-midi, les étudiants de l'école d'ingénieur ont pu rencontrer les entreprises et échanger individuellement en vue d'un stage pour les mois à venir, voire d'une potentielle embauche à la suite de cette expérience.

Ces rencontres, qui se reproduisent chaque année, permettent aux industriels de partager les projets en cours et à venir de leurs entreprises, et d'identifier les problématiques pouvant constituer un sujet pour projet de fin

d'études des élèves, un stage de six mois qui clôture leur cursus. Cette année, l'UIMM de l'Ain, le groupe Gérard Perrier, Lamberet, Conductix et Infinimetal étaient présents pour permettre aux élèves de découvrir les opportunités de stages et d'emplois potentiels sur le territoire aindinois, aux côtés d'entreprises venues de l'ensemble du territoire français comme Apside, Bolloré, Danone, Elis, Hardis, L'Oréal, Monsieur Tshirt, Savencia, Servair, Soitec, STMicroelectronics, ou encore Vinci.

L'évènement s'avère être un succès, étudiants et industriels ont partagé à l'issue de l'après-midi la qualité et l'intérêt des échanges entre élèves et entreprises qui ont permis à chacun de repartir avec de nouvelles opportunités. ■



> **Les stands Lamberet et Gérard Perrier Industrie**



> **Le stand UIMM de l'Ain**

Investissements pour développer les compétences en chaudronnerie

Fidèle à ses valeurs, le Pôle formation AFPMA de l'UIMM de l'Ain investit pour être à la pointe de l'innovation et des technologies et pour former vos talents. Les compétences sont en effet indispensables au développement des entreprises et la chaudronnerie fait partie des savoirs industriels clés.

Un nouvel espace chaudronnerie

Une offre sur de nouveaux plateaux techniques voit le jour grâce aux experts du Pôle formation :

- lecture de plan pour la chaudronnerie ou le soudage ;
- différents procédés de mise en forme (traçage, poinçonnage, pliage...) ;
- techniques de découpe dans toutes les technologies.

L'AFPMA dispose d'un nouvel équipement de découpe plasma HD 4 axes capable de :

- découper des tôles et des tubes allant jusqu'à 40 mm d'épaisseur et
- de réaliser les préparations de bord de tôles en prévision des opérations d'assemblage,
- le tout, en une seule opération rapide et sans nécessité de reprises.

Votre contact : c.cornet@afpma.fr

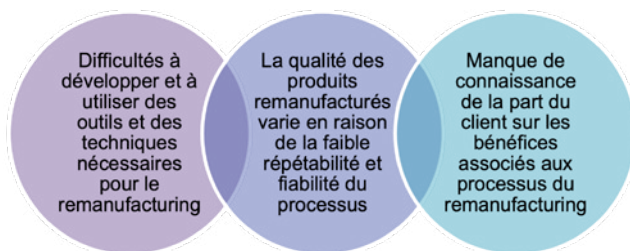


La refabrication additive et ses enjeux pour l'avenir

Selon l'European Remanufacturing Network, le remanufacturing peut contribuer à la stabilité et à l'essor de l'industrie européenne, par le biais d'actions qui aident les entreprises nouvelles et existantes du secteur remanufacturier.

L'implication des parties prenantes (décideurs politiques, entreprises industrielles, communauté scientifique et universitaire, grand public) est très importante : elle favorise la mise en œuvre des stratégies telles que la conception de produits pour le remanufacturing, l'offre de services pour les produits grâce à l'ajout de capteurs et à la connectivité lors de la reprise des produits, ce qui permet des process plus intelligents reconçus selon les directives d'écoconception.

Le remanufacturing est plus répandu dans les secteurs de l'automobile, l'aérospatial et l'électronique. Il reste un défi pour la plupart des secteurs de l'industrie, notamment en raison de :



Afin d'accompagner les industriels, un des axes du projet ACCEL 4.0 est dédié à la refabrication. L'approche du remanufacturing proposée par l'équipe projet vise à faciliter la reprise des produits en fin d'usage. Nous proposons des méthodes qui utilisent des techniques de fabrication à la fois additive et soustractive, couvrant l'ensemble de la chaîne de valeur (conception, fabrication, etc.) afin de pouvoir garantir que les produits remanufacturés fonctionnent aussi bien, voire mieux, que le produit d'origine.

Dernières avancées de l'axe de « refabrication additive »

Parmi les travaux réalisés, nous avons proposé des exemples de refabrication basées sur des technologies telles que le MIM-Like. L'objectif était d'identifier les étapes importantes d'un processus de reprise.

Grâce aux rencontres avec des entreprises telles que Keolis, un cas d'application a été identifié : la réparation d'engrenages du système de transmission. Les résultats de ce cas d'application sont utilisés comme source principale pour un article de recherche qui sera publié prochainement.

D'autres activités, dont des webinaires et un world café, nous ont permis de recueillir des informations afin de nous assurer que nos recherches sont bien ancrées dans la réalité industrielle.

Le Pôle formation AFPMA de l'UIMM de l'Ain vous propose désormais des modules

de formation en fabrication additive, qui comprennent des cours avec certification internationale (IAMQS) et des cours de qualification pour des opérateurs, des concepteurs et des techniciens en métrologie et qualité.

Un FabLab 4.0 a été créé et est opérationnel pour permettre aux entreprises de mettre à l'épreuve leurs idées à l'aide des outils de fabrication additive.

Pour plus d'informations, ou pour partager vos problématiques industrielles, contacter Sergio Arias, doctorant sur le sujet de la refabrication additive :
contact-sa@agir-industrie.fr ■

Un bilan de compétences pour vos collaborateurs !

De nombreux collaborateurs ont besoin de prendre du recul, se conforter dans leur évolution ou se reconvertir après une inaptitude professionnelle... Encouragez-les à se lancer dans l'aventure introspective du bilan de compétences...

L'entretien professionnel est l'occasion d'informer ses collaborateurs sur les modalités du bilan qui les engagera dans une aventure enrichissante et constructive.

Avec l'aide de son conseiller, le bénéficiaire du bilan procédera à un état des lieux de ses compétences, ses priorités, ses valeurs, ses points forts, ses axes de progrès, ses aptitudes, ses freins éventuels.

Progressivement, le bénéficiaire va acquérir des compétences supplémentaires pour évoluer en s'appuyant sur ses traits de personnalité.

Le conseiller bilan mettra à disposition une méthodologie et des outils pour découvrir ce qui l'intéresse et ce qui est réalisable. Le conseiller bilan est un intermédiaire, un facilitateur, un accoucheur... il n'a ni boule de cristal ni baguette magique !

Le bilan de compétences s'adresse à tous et comprend trois phases.

Une phase préliminaire a pour objet de :

- analyser la demande et le besoin du bénéficiaire ;
- déterminer le format le plus adapté à la situation et au besoin ;
- définir conjointement les modalités de déroulement du bilan.

Une phase d'investigation permet au bénéficiaire de :

- construire son projet professionnel et en vérifier la pertinence ;
- élaborer une ou plusieurs alternatives.

Une phase de conclusion permet au bénéficiaire de :

- s'approprier les résultats détaillés de la phase d'investigation ;
- recenser les conditions et moyens favorisant la réalisation du projet professionnel ;
- prévoir les principales modalités et étapes de projet professionnel, dont la possibilité de bénéficier d'un entretien de suivi avec le prestataire de bilan ;
- préparer le cas échéant la restitution tripartite avec l'employeur.

La durée d'un bilan est de 24 heures (séances hebdomadaires de 2 à 3 heures, réparties sur trois mois, tenant compte des disponibilités des bénéficiaires).

Le bilan de compétences est éligible au CPF ; il peut aussi être proposé dans le cadre du plan de développement des compétences de l'entreprise.

AGIR Industrie Services accueille le bénéficiaire pour une prestation personnalisée, toutes les séances se déroulent en individuel.

Toute demande de renseignement fait l'objet rendez-vous d'information gratuit et sans engagement.

AGIR Industrie Services est à votre disposition pour toute information.

Contact : Laurence Bernardet –
contact-lb@agir-industrie.fr- 06 29 44 50 62 ■

BLOC NOTES

AKEOPLUS, spécialiste en intelligence artificielle, robotique et sécurité industrielle, présente ses cas d'usage et sa plateforme No-Code sur akeoplus.com.

BERNARD TÔLERIE INDUSTRIELLE, sous-traitant industriel développe des produits 100 % made in Ain. Détenteur du label « ORIGIN'AIN », BTI propose son mobilier urbain sur bti.fr

CARRIER a sensibilisé ses équipes à l'accueil à l'occasion de la semaine du handicap.

FAAB FABRICAUTO a reçu la médaille d'argent ECOVADIS. Ce score les positionne parmi les 25 % d'entreprises les plus performantes en RSE.

HATTY a lancé en septembre sa nouvelle cabine centrale SURRUS que l'on peut retrouver sur hatty.fr

JACOMEX, expert en boîtes à gants pour la recherche et l'industrie, réalise des maquettes réelles et virtuelles pour vérifier l'implantation de ses équipements dans un environnement réel.

LAMBERET, encore lauréat d'un trophée de l'innovation avec SR2-e. La commande vocale de carrosserie a reçu le prix « projet inspirant 2022 » de TECHNOTRANS.

MAVIC, fleuron régional repris par la famille Bourrelier, investit avec l'objectif de produire l'intégralité des roues MAVIC à Saint Triviers sur Moignans.

PLASTEUIROP a inauguré son nouveau showroom à Vonnas, prenez contact pour découvrir les nouveaux produits !

RENAULT-TRUCKS, pour la première fois en Europe, un constructeur concrétise la création d'un label : 01 Customized by Renault Trucks. Cette signature valorise notre département (01) et le savoir-faire de ses salariés.

SELUX a vu la vie en rose en octobre pour soutenir la lutte contre le cancer du sein. SELUX s'engage à éclairer durable et veut contribuer à rendre nos villes plus agréables à vivre : selux.com.

SISE, spécialiste des systèmes de contrôle de process interconnectés, a présenté son nouveau module de Gestion Electronique des Documents, entièrement intégré à l'écosystème Cyclades : sise-plastics.com

SNMI, partenaire en tôlerie industrielle et fabricant de planchas, a été repris par Joffrey Ruget, son nouveau dirigeant.

Directrice de la publication : Marie-Hélène Lebranchu
Responsable coordination : Catherine Vial
Réalisation : UIMM de l'Ain
Crédit photos : UIMM de l'Ain
Impression : UIMM

Adresse : 1 bis allée des Tyrandes
BP 16 - 01960 Péronnas
Tél. : 04 74 21 60 68
Contact : contact@uimm01.fr

Rendez-vous sur uimm01.fr

Suivez-nous aussi sur :

Twitter @UIMMAin

LinkedIn UIMM Ain Fabrique de l'Avenir

Facebook @UIMM de l'Ain

AGENDA

15 DÉCEMBRE 2022

Salon SOFEO Oyonnax

20 JANVIER 2023 DE 11 H À 12 H

Visio flash information sur le nouveau dispositif conventionnel

DU 19 AU 21 JANVIER 2023

Salon AFOR Ain'Formation Orientation à Bourg-en-Bresse

24 JANVIER 2023

Atelier « Fresque de l'économie circulaire »

25 JANVIER 2023

Portes ouvertes de l'AFPMA

26 JANVIER 2023

Atelier management

2 FÉVRIER 2023

Actualité juridique et sociale

17 FÉVRIER 2023 DE 11 H À 12 H

Visio flash information sur le nouveau dispositif conventionnel

13 MARS 2023

Actualité HSE

Retrouvez tous nos rendez-vous sur notre site internet www.uimm01.fr

NOUVELLE CLASSIFICATION DE BRANCHE : BÉNÉFICIEZ DE L'OFFRE TPE-PME !

Une nouvelle convention collective nationale a été signée et s'appliquera à toutes les entreprises et salariés de la branche métallurgie au 1^{er} janvier 2024.

Vous êtes dirigeant de TPE/PME. La nouvelle classification devient une priorité afin de respecter les nouvelles obligations applicables au 1^{er} janvier 2024.

Consciente des défis multiples que vous devez relever au quotidien, l'UIMM de l'Ain, via sa structure de services AGIR Industrie Services, vous propose un accompagnement personnalisé et adapté aux enjeux des TPE-PME.

Cet accompagnement a pour objectif de vous simplifier la tâche en mettant à votre disposition une solution clé en main pour mettre en oeuvre la nouvelle classification : analyser, décrire, coter et classer vos emplois. Nous prenons en charge tout ou partie de la rédaction de vos fiches descriptives d'emploi et de leur cotation. Cela constitue une réelle opportunité pour dynamiser la gestion de vos ressources humaines.

Contactez-nous pour en savoir plus !

Laurence Bernadet : contact-lb@agir-industrie.fr ou 06 29 44 50 62.

UIMM

Saône-et-Loire

LA FABRIQUE
DE L'AVENIR